

Garanties d'emprunts pour les opérations de logements locatifs sociaux et de réhabilitation du parc public



La Roche-sur-Yon Agglomération

Amélie MITRI

Service Habitat et Hébergement
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85 021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 72 78 10 94
amelie.mitri@larochesuryon.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagner les bailleurs sociaux dans la production d'une offre locative sociale, en accession sociale à la propriété et la réhabilitation de leur patrimoine.

TYPE D'AIDE

Garanties d'emprunts

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Le parc HLM situés sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Les organismes HLM (OPH, ESH, SEM, ...), associations.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Avis technique favorable de La Roche-sur-Yon Agglomération sur le projet avant lancement de la consultation,
- Dispositif applicable sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Garanties d'emprunts à hauteur de 30 % du montant de l'emprunt total.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Les organismes HLM, les organismes bancaires, le Conseil Départemental de la Vendée.